



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **26 JUIN 2023**

Délibération n° **DEL-2023-0211**

Objet : Budget supplémentaire 2023 - Budget autonome
"Assainissement"

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 55
Pouvoirs : 12
Absents : 0
Excusés : 19
Pour : 67
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

04 JUIL. 2023
et publié le

04 JUIL. 2023

Secrétaire de séance :
Coralie BOURDELAIN

Le lundi 26 juin 2023 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 20 juin 2023.

Présents : Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Annie FRAGOLA, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Roger GIRAUD, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Robert MONNET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Serge POMMELET, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Damien VYNCK

Pouvoirs : Cédric ARMANET à Cécile ROBIN, Patrick AYACHE à Annie FRAGOLA, François BERNIGAUD à Coralie BOURDELAIN, Christophe ENGRAND à Françoise MIDALI, Nelly GADEL à Youcef TABET, Philippe LORIMIER à Henri BAILE, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, Emmanuelle MOREAU à Christophe SUSZYLO, Valérie PETEX à Olivier SALVETTI, Claire QUINETTE-MOURAT à Martin GERBAUX, Annie TANI à Serge POMMELET, Laurence THERY à Claude BENOIT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu le budget primitif 2023 du budget autonome « Assainissement » voté le 16 décembre 2022,
Vu le compte administratif 2022 du budget autonome « Assainissement »,
Vu les résultats cumulés, du budget autonome « Assainissement », constatés fin 2022,
Vu les affectations de résultats proposées,

Monsieur le Président propose d'adopter le budget supplémentaire 2023, du budget autonome « Assainissement », tel que présenté en annexe.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **26 JUIN 2023**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20001816600310	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE LE TOUVET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	39
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	43
A3.2 - Etalement des provisions	44
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	48
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	54
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	60
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	61
A6 - Etat des charges transférées	62
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	63

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	64
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	65
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	66
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	67
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	68
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	69
B1.7 - Etat des engagements reçus	70
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	71
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	72

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	73
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	76
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	77
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	78

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	79
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 023 909,05	0,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 023 909,05
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 023 909,05	5 023 909,05

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 886 126,03	-752 031,60
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 297 428,70	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 7 935 586,33
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 183 554,73	7 183 554,73

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 207 463,78	12 207 463,78
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	5 783 000,00	0,00	0,00	0,00	5 783 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 763 467,02	0,00	0,00	0,00	1 763 467,02
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 005,00	0,00	0,00	0,00	45 005,00
Total des dépenses de gestion des services		7 591 472,02	0,00	0,00	0,00	7 591 472,02
66	Charges financières	600 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
67	Charges exceptionnelles	261 000,00	0,00	0,00	0,00	261 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
69	Impôts sur les bénéfécies et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 472 472,02	0,00	0,00	0,00	8 472 472,02
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 813 419,35		5 023 909,05	5 023 909,05	6 837 328,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 950 000,00		0,00	0,00	2 950 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 763 419,35		5 023 909,05	5 023 909,05	9 787 328,40
TOTAL		13 235 891,37	0,00	5 023 909,05	5 023 909,05	18 259 800,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 259 800,42
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 296 886,37	0,00	0,00	0,00	11 296 886,37
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	378 000,00	0,00	0,00	0,00	378 000,00
75	Autres produits de gestion courante	391 005,00	0,00	0,00	0,00	391 005,00
Total des recettes de gestion des services		12 070 891,37	0,00	0,00	0,00	12 070 891,37
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 070 891,37	0,00	0,00	0,00	12 070 891,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 165 000,00		0,00	0,00	1 165 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 165 000,00		0,00	0,00	1 165 000,00
TOTAL		13 235 891,37	0,00	0,00	0,00	13 235 891,37

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 023 909,05
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 259 800,42
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	8 622 328,40
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	139 000,00	0,00	0,00	0,00	139 000,00
21	Immobilisations corporelles	635 000,00	133 489,70	0,00	0,00	768 489,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 610 360,00	2 163 939,00	4 886 126,03	4 886 126,03	14 660 425,03
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 384 360,00	2 297 428,70	4 886 126,03	4 886 126,03	15 567 914,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 750 000,00	0,00	0,00	0,00	1 750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 750 000,00	0,00	0,00	0,00	1 750 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 134 360,00	2 297 428,70	4 886 126,03	4 886 126,03	17 317 914,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 165 000,00		0,00	0,00	1 165 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 365 000,00		0,00	0,00	1 365 000,00
TOTAL		11 499 360,00	2 297 428,70	4 886 126,03	4 886 126,03	18 682 914,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 682 914,73
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	760 000,00	0,00	0,00	0,00	760 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 775 940,65	0,00	-5 775 940,65	-5 775 940,65	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 535 940,65	0,00	-5 775 940,65	-5 775 940,65	760 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 535 940,65	0,00	-5 775 940,65	-5 775 940,65	760 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 813 419,35		5 023 909,05	5 023 909,05	6 837 328,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 950 000,00		0,00	0,00	2 950 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 963 419,35		5 023 909,05	5 023 909,05	9 987 328,40
TOTAL		11 499 360,00	0,00	-752 031,60	-752 031,60	10 747 328,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	7 935 586,33
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 682 914,73
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	8 622 328,40
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		5 023 909,05	5 023 909,05
Dépenses d'exploitation – Total		0,00	5 023 909,05	5 023 909,05

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 023 909,05
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	133 489,70	0,00	133 489,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 050 065,03	0,00	7 050 065,03
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 183 554,73	0,00	7 183 554,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 183 554,73
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 023 909,05
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 023 909,05
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-5 775 940,65	0,00	-5 775 940,65
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		5 023 909,05	5 023 909,05
Recettes d'investissement – Total		-5 775 940,65	5 023 909,05	-752 031,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	7 935 586,33
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 183 554,73
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 783 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	590 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	30 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	44 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	3 980 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 000,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	450 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	20 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	45 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 500,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00	0,00
618	Divers	70 300,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00
6228	Divers	20 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 600,00	0,00	0,00
6237	Publications	3 100,00	0,00	0,00
6238	Divers	500,00	0,00	0,00
6248	Divers	35 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	149 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	240 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 763 467,02	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 734 617,19	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	0,00	0,00	0,00
64141	Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	28 049,83	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 005,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 005,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 591 472,02	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	600 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	600 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6688	Autre	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	261 000,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00
6713	Dons, libéralités	10 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	20 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	20 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 472 472,02	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	1 813 419,35	5 023 909,05	5 023 909,05
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 950 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 950 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 763 419,35	5 023 909,05	5 023 909,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 763 419,35	5 023 909,05	5 023 909,05
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 235 891,37	5 023 909,05	5 023 909,05

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 023 909,05
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	5 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 296 886,37	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	10 000 000,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	1 200 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	60 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	18 166,17	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	18 720,20	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	378 000,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	120 000,00	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	258 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	391 005,00	0,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	390 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	1 005,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 070 891,37	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 070 891,37	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 165 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 165 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 165 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 235 891,37	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 023 909,05
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 023 909,05
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	139 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	124 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	635 000,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	20 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	150 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	300 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	50 000,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	30 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	60 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 610 360,00	4 886 126,03	4 886 126,03
2313	Constructions	2 774 299,00	4 886 126,03	4 886 126,03
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 836 061,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 384 360,00	4 886 126,03	4 886 126,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 750 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 750 000,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 750 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 134 360,00	4 886 126,03	4 886 126,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 165 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 165 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	0,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 165 000,00	0,00	0,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 365 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 499 360,00	4 886 126,03	4 886 126,03

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 297 428,70
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 183 554,73
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	760 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	760 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 775 940,65	-5 775 940,65	-5 775 940,65
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	5 775 940,65	-5 775 940,65	-5 775 940,65
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 535 940,65	-5 775 940,65	-5 775 940,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 535 940,65	-5 775 940,65	-5 775 940,65
021	Virement de la section d'exploitation	1 813 419,35	5 023 909,05	5 023 909,05
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 950 000,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
217562	Service d'assainissement (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 950 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 763 419,35	5 023 909,05	5 023 909,05
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 963 419,35	5 023 909,05	5 023 909,05
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 499 360,00	-752 031,60	-752 031,60

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	7 935 586,33
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 183 554,73
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
LT080512	08/09/2009	474 827,50	0,00	17 228,68	0,00	474 827,50
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		474 827,50	0,00	17 228,68	0,00	474 827,50

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 631 957,48									
1641 Emprunts en euros (total)					21 054 758,48									
00485073 - CO9863	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	06/06/2011	01/01/2018	17/12/2018	360 000,00	F	Taux fixe à 4.26 %	4,260	4,393	EUR	A	C	O	A-1
006520801	CREDIT AGRICOLE	16/05/2006	01/01/2018	28/02/2018	271 573,22	V	(Euribor 3M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,400	0,401	EUR	T	P	O	A-1
0975263	CAISSE D'EPARGNE	31/10/2017	01/01/2018	25/12/2018	45 000,00	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	1,780	EUR	A	P	O	A-1
10278 07235 00020891503	CREDIT MUTUEL	29/11/2017	01/01/2018	28/02/2018	120 000,00	F	Taux fixe à 1.55 %	1,550	1,559	EUR	T	P	O	A-1
10278 08938 00020506902	CREDIT MUTUEL	30/01/2015	01/01/2018	31/03/2018	206 372,43	F	Taux fixe à 2.35 %	2,350	2,371	EUR	T	P	O	A-1
102780723500020849202	CREDIT MUTUEL	22/09/2017	01/01/2018	28/02/2018	82 015,42	F	Taux fixe à 1.15 %	1,150	1,155	EUR	T	P	O	A-1
102780903000020269203	CREDIT MUTUEL	07/12/2017	01/01/2018	30/11/2018	254 000,00	F	Taux fixe à 1.16 %	1,160	1,160	EUR	A	P	O	A-1
1261963	CREDIT AGRICOLE	16/01/2017	01/01/2018	01/02/2018	245 000,00	F	Taux fixe à 1.41 %	1,410	1,410	EUR	A	P	O	A-1
1314482	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/09/2013	01/01/2018	01/12/2018	79 200,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1314507	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/05/2014	01/01/2018	01/06/2018	217 349,99	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
1347619	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/07/2017	01/01/2018	01/09/2019	473 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	S	P	O	A-1
1347840	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2014	01/01/2018	01/01/2019	125 917,21	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1363454	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25/08/2014	01/01/2018	01/02/2018	181 138,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	T	P	O	A-1
1473858	CAISSE D'EPARGNE	25/09/2000	01/01/2018	25/03/2018	44 335,06	F	Taux fixe à 6.01 %	6,010	6,100	EUR	S	P	O	A-1
1474460	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2000	01/01/2018	25/02/2018	65 062,60	F	Taux fixe à 5.92 %	5,920	6,053	EUR	T	P	O	A-1
1493821	CAISSE D'EPARGNE	27/03/2003	01/01/2018	25/01/2018	44 876,30	F	Taux fixe à 4,38 %	4,380	4,453	EUR	T	P	O	A-1
14978201	CAISSE D'EPARGNE	08/09/2003	01/01/2018	25/02/2018	169 397,56	F	Taux fixe à 4.27 %	4,270	4,270	EUR	A	P	O	A-1
1510393	CAISSE D'EPARGNE	03/12/1999	01/01/2018	25/03/2018	25 329,79	F	Taux fixe à 6.06 %	6,060	6,199	EUR	T	P	O	A-1
1576898	CAISSE D'EPARGNE	07/07/2004	01/01/2018	25/07/2018	56 086,50	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	5,160	EUR	A	P	O	A-1
1577651	CAISSE D'EPARGNE	06/09/2004	01/01/2018	25/03/2018	47 323,87	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,806	EUR	S	P	O	A-1
1577652	CAISSE D'EPARGNE	25/08/2004	25/11/2004	25/11/2018	180 000,00	V	(Euribor 12M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 12M	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1590300	CAISSE D'EPARGNE	31/07/2003	01/01/2018	25/06/2018	271 097,05	V	(Euribor 12M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 12M	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1594364	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2005	01/01/2018	25/03/2018	55 043,09	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,752	EUR	T	P	O	A-1
20725702	CREDIT MUTUEL	30/06/2015	01/01/2018	31/03/2018	152 918,12	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	1,407	EUR	T	P	O	A-1
20725703	CREDIT MUTUEL	30/06/2016	01/01/2018	31/03/2018	182 507,35	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,256	EUR	T	P	O	A-1
20891501	CREDIT MUTUEL	18/11/2008	01/01/2018	31/03/2018	71 889,71	F	Taux fixe à 5.35 %	5,350	5,458	EUR	T	P	O	A-1
20891502	CREDIT MUTUEL	31/01/2014	01/01/2018	31/01/2018	120 610,59	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,060	EUR	T	P	O	A-1
246855	CREDIT AGRICOLE	25/08/2009	01/01/2018	30/09/2018	53 834,19	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,830	EUR	A	P	O	A-1
287474	CREDIT AGRICOLE	08/12/2009	01/01/2018	03/01/2018	77 598,95	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,730	EUR	A	P	O	A-1
293593	CREDIT AGRICOLE	06/09/2009	01/01/2018	24/12/2018	135 400,70	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,730	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
3187272 ex 3072036	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2006	01/01/2018	25/01/2018	117 051,01	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	4,089	EUR	T	P	O	A-1
3280981	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2008	01/01/2018	25/03/2018	115 626,16	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,160	EUR	T	P	O	A-1
3281339	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2008	01/01/2018	25/01/2018	209 990,44	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,515	EUR	A	P	O	A-1
3281930	CAISSE D'EPARGNE	21/01/2009	01/01/2018	25/01/2018	62 149,71	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	5,001	EUR	T	P	O	A-1
3283801	CAISSE D'EPARGNE	23/02/2009	01/01/2018	25/03/2018	100 475,21	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	4,887	EUR	T	P	O	A-1
37874801	CREDIT AGRICOLE	15/12/2005	01/01/2018	15/03/2018	95 182,80	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,834	EUR	T	P	O	A-1
38619101	CREDIT AGRICOLE	15/12/2005	01/01/2018	21/03/2018	397 775,24	V	(Euribor 3M + 0.723) + Cap 3.197 sur Euribor 3M	0,394	0,400	EUR	T	P	O	A-1
4140989	CAISSE D'EPARGNE	17/06/2015	01/01/2018	25/03/2018	73 564,27	F	Taux fixe à 1.67 %	1,670	1,680	EUR	T	P	O	A-1
4443931	CAISSE D'EPARGNE	11/05/2017	01/01/2018	25/07/2018	270 000,00	F	Taux fixe à 1.99 %	1,990	1,990	EUR	A	P	O	A-1
4458001	CAISSE D'EPARGNE	20/06/2017	01/01/2018	25/03/2018	197 055,33	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,660	EUR	T	P	O	A-1
5709895-1	CAISSE D'EPARGNE	27/03/2017	01/01/2018	25/02/2018	323 026,77	F	Taux fixe à 1.68 %	1,680	1,691	EUR	T	P	O	A-1
5873668 -2	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2017	01/01/2020	25/06/2020	34 607,85	F	Taux fixe à 1.89 %	1,890	1,890	EUR	A	P	O	A-1
8734882	CAISSE D'EPARGNE	10/11/2010	01/01/2018	25/02/2018	85 064,83	F	Taux fixe à 3.52 %	3,520	3,620	EUR	T	P	O	A-1
8887557-1	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	27/07/2011	01/01/2018	25/02/2018	164 905,77	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	4,390	EUR	T	P	O	A-1
9263707	CAISSE D'EPARGNE	05/08/2013	01/01/2018	25/03/2018	94 340,77	F	Taux fixe à 4.68 %	4,680	4,763	EUR	T	P	O	A-1
9358841	CAISSE D'EPARGNE	27/02/2014	01/01/2018	25/01/2018	123 250,91	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,349	EUR	T	P	O	A-1
9403204	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2014	01/01/2018	25/02/2018	88 747,68	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,153	EUR	T	P	O	A-1
9792338	CAISSE D'EPARGNE	06/09/2016	01/01/2018	25/01/2018	114 804,49	F	Taux fixe à 1.48 %	1,480	1,488	EUR	T	P	O	A-1
9894721	CAISSE D'EPARGNE	27/02/2017	01/01/2018	25/05/2018	520 000,00	F	Taux fixe à 1.67 %	1,670	1,670	EUR	A	P	O	A-1
A 0110590000	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2010	01/01/2018	25/02/2018	237 418,78	F	Taux fixe à 3.72 %	3,720	3,720	EUR	A	P	O	A-1
A0108208	CAISSE D'EPARGNE	06/08/2008	01/01/2018	25/02/2018	336 543,06	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,860	EUR	A	C	O	A-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A0109763000	CAISSE D'EPARGNE	21/09/2009	01/01/2018	25/02/2018	25 242,40	F	Taux fixe à 4.53 %	4,530	4,596	EUR	A	P	O	A-1
A0110433000	CAISSE D'EPARGNE	11/05/2010	01/01/2018	25/01/2018	147 264,74	F	Taux fixe à 3.98 %	3,980	4,038	EUR	A	P	O	A-1
A0110511000	CAISSE D'EPARGNE	01/06/2010	01/01/2018	03/01/2018	307 370,58	F	Taux fixe à 3.54 %	3,540	3,592	EUR	A	P	O	A-1
A0110607000	CAISSE D'EPARGNE	23/06/2010	01/01/2018	25/02/2018	222 700,66	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	3,693	EUR	A	C	O	A-1
A0111953	CAISSE D'EPARGNE	21/06/2011	01/01/2018	25/02/2018	420 733,22	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,910	EUR	A	P	O	A-1
A0113119	CAISSE D'EPARGNE	17/05/2005	01/01/2018	25/01/2018	122 245,88	F	Taux fixe à 4.77 %	4,770	4,840	EUR	A	P	O	A-1
A0113295-1	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	11/10/2013	01/01/2018	25/02/2018	207 004,30	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,122	EUR	T	P	O	A-1
A0114045000	CAISSE D'EPARGNE	27/02/2014	01/01/2018	25/03/2018	171 557,00	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4,050	EUR	T	P	O	A-1
A0115193000	CAISSE D'EPARGNE	19/10/2015	01/01/2018	25/03/2018	893 290,91	V	(Euribor 3M + 1.33)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,330	1,356	EUR	T	P	O	A-1
A0116190000	CAISSE D'EPARGNE	31/08/2016	01/01/2018	25/03/2018	44 965,27	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,870	EUR	A	P	O	A-1
A0116290000	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2016	01/01/2018	25/03/2019	486 346,40	F	Taux fixe à 1.57 %	1,570	1,579	EUR	T	P	O	A-1
A0117542000	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2017	01/01/2018	15/09/2020	75 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.46)-Floor -0.46 sur Moyenne Euribor 3M	0,130	0,132	EUR	T	C	O	A-1
A0117550000	CAISSE D'EPARGNE	25/04/2017	01/01/2018	25/01/2018	86 000,00	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,050	EUR	A	P	O	A-1
A0117755000	CAISSE D'EPARGNE	24/10/2017	01/01/2018	25/03/2018	666 250,00	F	Taux fixe à 1.82 %	1,820	1,820	EUR	A	P	O	A-1
A0120052	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	01/01/2018	01/01/2018	25/02/2018	442 559,87	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	4,802	EUR	T	P	O	A-1
AR010135 (AR01135)	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2005	01/01/2018	01/02/2018	58 453,43	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,400	EUR	A	P	O	A-1
AR010171	CAISSE D'EPARGNE	17/12/2007	01/01/2018	25/03/2018	187 174,73	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,700	EUR	A	P	O	A-1
AR010182000	CAISSE D'EPARGNE	04/01/2008	01/01/2018	25/02/2018	17 189,48	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	4,665	EUR	T	P	O	A-1
AR010215 - CE	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2007	01/01/2018	01/04/2018	78 339,66	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,880	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
AR010243000/001	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2006	01/01/2018	25/03/2018	67 969,08	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4,131	EUR	T	P	O	A-1
AR010243000/002	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2006	01/01/2018	25/02/2018	209 384,11	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	4,141	EUR	T	P	O	A-1
AR010281	CAISSE D'EPARGNE	29/07/2005	01/01/2018	25/02/2018	32 794,29	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,900	EUR	A	P	O	A-1
AR010317	CAISSE D'EPARGNE	08/09/2003	01/01/2018	01/04/2018	148 808,66	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	4,370	EUR	A	P	O	A-1
AR013263	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2001	01/01/2018	25/02/2018	74 953,63	F	Taux fixe à 6.1 %	6,100	6,100	EUR	A	P	O	A-1
CO0561 ex 158753	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/05/2004	01/01/2018	08/10/2018	87 500,00	C	Taux fixe 3.98% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	3,980	4,038	EUR	A	C	O	A-1
MIN519017EUR-001	SFIL CAFFIL	12/07/2006	01/01/2018	01/02/2018	28 689,83	V	(Euribor 3M + 0.16)-Floor -0.16 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
MIN519703EUR	SFIL CAFFIL	11/04/2005	01/01/2018	02/01/2018	130 822,81	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	0,021	0,021	EUR	T	P	O	A-1
MIN519711EUR	SFIL CAFFIL	28/12/2004	01/01/2018	01/06/2018	53 818,36	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,720	EUR	A	P	O	A-1
MIN519712EUR	SFIL CAFFIL	01/08/2005	01/01/2018	01/06/2018	36 164,70	F	Taux fixe à 4.11 %	4,110	4,110	EUR	A	P	O	A-1
MIN521812EUR/001	SFIL CAFFIL	01/01/2018	01/01/2018	01/02/2018	448 484,90	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
MIN521812EUR/002	SFIL CAFFIL	01/01/2018	01/01/2018	01/02/2018	666 666,80	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
MIN521812EUR/003	SFIL CAFFIL	01/01/2018	01/01/2018	01/02/2018	666 666,80	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
MIN522217EUR/001	SFIL CAFFIL	31/05/2007	01/01/2018	01/02/2018	75 682,34	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,690	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN522222EUR	SFIL CAFFIL	16/08/2002	01/01/2018	01/07/2018	25 735,33	C	Taux fixe 4,91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0,29%)	4,910	5,076	EUR	T	P	O	B-1
MIN522797EUR	SFIL CAFFIL	06/03/2007	01/01/2018	01/03/2018	501 644,24	C	Taux fixe 4,02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0,15%)	4,020	4,141	EUR	T	P	O	B-1
MON518245EUR	SFIL CAFFIL	07/01/2002	01/01/2018	01/11/2018	78 843,29	F	Taux fixe à 7,06 %	7,060	7,060	EUR	A	P	O	A-1
MON518246EUR	SFIL CAFFIL	22/03/2013	01/01/2018	01/03/2018	101 499,94	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,752	EUR	T	C	O	A-1
MON518247EUR	SFIL CAFFIL	27/05/2014	01/01/2018	02/01/2018	86 424,25	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,341	EUR	T	P	O	A-1
MON519333EUR/0520173/001	SFIL CAFFIL	31/01/2005	01/01/2018	01/02/2018	50 642,56	F	Taux fixe à 4,35 %	4,350	4,422	EUR	T	P	O	A-1
MON519335EUR	SFIL CAFFIL	19/10/2005	01/01/2018	01/02/2018	278 364,31	F	Taux fixe à 4,55 %	4,550	4,628	EUR	T	P	O	A-1
MON519336EUR/0520176/001	SFIL CAFFIL	11/01/2018	01/01/2018	01/03/2018	120 959,44	F	Taux fixe à 0,95 %	0,950	0,953	EUR	T	P	O	A-1
MON519458EUR	SFIL CAFFIL	21/02/2005	01/01/2018	01/03/2018	273 860,11	F	Taux fixe à 3,99 %	3,990	4,050	EUR	T	P	O	A-1
MON519661EUR	SFIL CAFFIL	19/05/2008	01/01/2018	01/04/2018	105 682,97	F	Taux fixe à 5,18 %	5,180	5,180	EUR	A	P	O	A-1
MON519672EUR/0520521/001	SFIL CAFFIL	19/05/2001	01/01/2018	01/02/2018	53 939,22	F	Taux fixe à 6,26 %	6,260	6,260	EUR	A	P	O	A-1
MON519675EUR	SFIL CAFFIL	22/04/2010	01/01/2018	02/01/2018	64 146,67	F	Taux fixe à 3,33 %	3,330	3,372	EUR	T	P	O	A-1
MON520888EUR	SFIL CAFFIL	26/05/2005	01/01/2018	01/06/2018	207 574,12	F	Taux fixe à 4,39 %	4,390	4,390	EUR	A	P	O	A-1
MON522075EUR	SFIL CAFFIL	22/05/1998	01/01/2018	01/09/2018	28 843,11	F	Taux fixe à 5,9 %	5,900	5,900	EUR	A	P	O	A-1
MON522107EUR	SFIL CAFFIL	13/10/2006	01/01/2018	02/01/2018	59 704,51	F	Taux fixe à 3,75 %	3,750	3,750	EUR	A	P	O	A-1
MON522108EUR	SFIL CAFFIL	15/06/2009	01/01/2018	01/02/2018	59 170,97	F	Taux fixe à 4,87 %	4,870	4,870	EUR	A	P	O	A-1
MON522711EUR	SFIL CAFFIL	02/09/2005	01/01/2018	01/02/2018	204 119,83	F	Taux fixe à 3,56 %	3,560	3,560	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON522916EUR	SFIL CAFFIL	03/11/2014	01/01/2018	01/12/2018	149 846,52	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	3,703	EUR	T	P	O	A-1
MON524781EUR	SFIL CAFFIL	29/09/2005	01/01/2018	01/03/2018	34 436,34	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	P	O	A-1
MON540996EUR	SFIL CAFFIL	11/04/2022	01/05/2022	01/08/2022	931 899,33	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
MON542087EUR	BANQUE POSTALE	29/06/2022	07/07/2022	01/11/2022	2 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,430	0,437	EUR	T	C	O	A-1
MPH520604EUR	SFIL CAFFIL	17/03/2003	01/01/2018	01/05/2018	73 867,55	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,084	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					577 199,00									
LT080512	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	08/09/2009	01/01/2018	15/10/2018	577 199,00	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,494	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 631 957,48									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		15 606 783,58					1 544 176,58	479 078,04	0,00	146 735,80
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 131 956,08					1 520 987,08	462 754,52	0,00	143 494,04
00485073 - CO9863	N	0,00	A-1	270 000,00	14,96	F	Taux fixe à 4.26 %	4,393	18 000,00	11 661,75	0,00	477,12
006520801	N	0,00	A-1	199 714,10	13,41	V	(Euribor 3M + 0.2)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,711	13 276,56	5 263,54	0,00	478,30
0975263	N	0,00	A-1	35 192,16	14,98	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	2 067,55	626,42	0,00	8,19
10278 07235 00020891503	N	0,00	A-1	99 562,42	19,91	F	Taux fixe à 1.55 %	1,559	4 280,67	1 518,41	0,00	123,07
10278 08938 00020506902	N	0,00	A-1	153 952,49	12,00	F	Taux fixe à 2.35 %	2,371	11 241,30	3 519,30	0,00	0,00
102780723500020849202	N	0,00	A-1	41 103,51	4,67	F	Taux fixe à 1.15 %	1,155	8 468,07	436,25	0,00	31,28
102780903000020269203	N	0,00	A-1	174 166,17	9,91	F	Taux fixe à 1.16 %	1,160	16 526,68	2 020,33	0,00	152,39
1261963	N	0,00	A-1	202 610,15	19,08	F	Taux fixe à 1.41 %	1,410	8 839,94	2 856,81	0,00	2 504,48
1314482	N	0,00	A-1	68 200,00	30,92	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,000	2 200,00	2 046,00	0,00	255,20
1314507	N	0,00	A-1	177 099,98	21,42	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,000	8 050,00	3 542,00	0,00	4 220,15
1347619	N	0,00	A-1	427 370,20	26,17	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,750	12 409,18	14 293,63	0,00	6 171,70
1347840	N	0,00	A-1	76 060,59	4,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	13 900,47	3 430,33	0,00	2 795,63

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1363454	N	0,00	A-1	132 314,82	11,83	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,000	9 941,02	5 182,36	0,00	945,81
1473858	N	0,00	A-1	31 157,97	7,73	F	Taux fixe à 6.01 %	6,100	3 136,73	1 826,17	0,00	444,41
1474460	N	0,00	A-1	28 037,95	2,90	F	Taux fixe à 5.92 %	6,053	8 802,13	1 466,83	0,00	110,71
1493821	N	0,00	A-1	4 538,14	0,32	F	Taux fixe à 4.38 %	4,453	4 538,14	74,84	0,00	0,00
14978201	N	0,00	A-1	53 556,79	1,15	F	Taux fixe à 4.27 %	4,270	26 218,67	2 286,87	0,00	989,06
1510393	N	0,00	A-1	16 930,58	6,98	F	Taux fixe à 6.06 %	6,199	2 004,75	981,01	0,00	12,56
1576898	N	0,00	A-1	44 221,70	11,57	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	2 752,60	2 281,84	0,00	927,25
1577651	N	0,00	A-1	17 657,95	2,23	F	Taux fixe à 4.75 %	4,806	6 815,45	758,77	0,00	135,91
1577652	N	0,00	A-1	22 219,42	1,90	V	(Euribor 12M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 12M	3,034	10 973,64	673,59	0,00	33,52
1590300	N	0,00	A-1	107 128,22	2,48	V	(Euribor 12M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 12M	1,206	34 949,07	1 291,45	0,00	1 129,04
1594364	N	0,00	A-1	23 697,70	3,23	F	Taux fixe à 3.7 %	3,752	6 991,98	780,54	0,00	8,58
20725702	N	0,00	A-1	94 936,04	7,50	F	Taux fixe à 1.4 %	1,407	12 090,59	1 265,81	0,00	0,00
20725703	N	0,00	A-1	119 734,47	8,75	F	Taux fixe à 1.25 %	1,256	13 031,52	1 435,76	0,00	0,00
20891501	N	0,00	A-1	10 668,82	0,75	F	Taux fixe à 5.35 %	5,458	10 668,82	286,25	0,00	0,00
20891502	N	0,00	A-1	91 406,47	11,08	F	Taux fixe à 4 %	4,060	6 571,17	3 558,51	0,00	565,57
246855	N	0,00	A-1	16 851,91	1,75	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	8 267,59	645,43	0,00	82,20
287474	N	0,00	A-1	24 235,76	1,01	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	11 896,05	903,99	0,00	456,43
293593	N	0,00	A-1	24 682,03	0,98	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	24 682,03	920,64	0,00	0,00
3187272 ex 3072036	N	0,00	A-1	62 648,55	4,57	F	Taux fixe à 3.97 %	4,089	12 230,39	2 338,42	0,00	372,52
3280981	N	0,00	A-1	88 758,50	10,98	F	Taux fixe à 4.99 %	5,160	6 220,20	4 373,46	0,00	68,64

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
3281339	N	0,00	A-1	135 562,21	6,07	F	Taux fixe à 4.45 %	4,515	16 930,51	6 116,30	0,00	4 985,83
3281930	N	0,00	A-1	47 955,92	11,07	F	Taux fixe à 4.91 %	5,001	3 278,52	2 294,88	0,00	396,08
3283801	N	0,00	A-1	85 062,03	16,23	F	Taux fixe à 4.8 %	4,887	3 548,95	4 019,73	0,00	54,34
37874801	N	0,00	A-1	63 954,57	7,96	F	Taux fixe à 3.78 %	3,834	6 982,03	2 319,29	0,00	89,73
38619101	N	0,00	A-1	289 744,08	12,97	V	(Euribor 3M + 0.723) + Cap 3.197 sur Euribor 3M	2,847	21 299,81	9 625,66	0,00	262,88
4140989	N	0,00	A-1	46 562,73	7,73	F	Taux fixe à 1.67 %	1,680	5 675,59	742,17	0,00	9,48
4443931	N	0,00	A-1	212 125,05	14,57	F	Taux fixe à 1.99 %	1,990	12 275,09	4 221,29	0,00	1 712,32
4458001	N	0,00	A-1	135 543,20	9,73	F	Taux fixe à 1.65 %	1,660	12 921,90	2 156,78	0,00	28,10
5709895-1	N	0,00	A-1	249 983,14	14,40	F	Taux fixe à 1.68 %	1,691	15 357,95	4 103,29	0,00	383,22
5873668 -2	N	0,00	A-1	29 618,55	14,48	F	Taux fixe à 1.89 %	1,890	1 726,36	559,79	0,00	270,90
8734882	N	0,00	A-1	71 916,50	17,90	F	Taux fixe à 3.52 %	3,620	2 917,62	2 527,75	0,00	242,87
8887557-1	N	0,00	A-1	78 311,63	3,65	F	Taux fixe à 4.32 %	4,390	19 665,26	3 067,34	0,00	246,31
9263707	N	0,00	A-1	71 480,52	10,73	F	Taux fixe à 4.68 %	4,763	5 245,56	3 254,12	0,00	43,05
9358841	N	0,00	A-1	94 550,38	11,32	F	Taux fixe à 4.28 %	4,349	6 510,29	3 943,19	0,00	680,36
9403204	N	0,00	A-1	68 252,11	11,65	F	Taux fixe à 4.09 %	4,153	4 623,68	2 721,20	0,00	253,01
9792338	N	0,00	A-1	87 643,86	13,82	F	Taux fixe à 1.48 %	1,488	5 677,04	1 265,72	0,00	219,04
9894721	N	0,00	A-1	360 806,34	9,40	F	Taux fixe à 1.67 %	1,670	33 451,46	6 025,47	0,00	3 264,91
A 0110590000	N	0,00	A-1	159 321,57	7,15	F	Taux fixe à 3.72 %	3,720	17 434,20	5 926,76	0,00	4 471,82
A0108208	N	0,00	A-1	256 413,76	15,15	F	Taux fixe à 4.79 %	4,860	16 025,86	12 452,80	0,00	9 883,34
A0109763000	N	0,00	A-1	16 344,23	6,15	F	Taux fixe à 4.53 %	4,596	2 032,67	750,68	0,00	556,47

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A0110433000	N	0,00	A-1	113 687,23	11,07	F	Taux fixe à 3.98 %	4,038	7 552,61	4 587,60	0,00	3 989,48
A0110511000	N	0,00	A-1	205 471,04	7,01	F	Taux fixe à 3.54 %	3,592	22 630,58	7 374,70	0,00	6 508,51
A0110607000	N	0,00	A-1	137 046,56	7,15	F	Taux fixe à 3.64 %	3,693	17 130,82	5 057,78	0,00	3 746,57
A0111953	N	0,00	A-1	301 583,42	8,15	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	27 452,17	14 807,75	0,00	11 403,48
A0113119	N	0,00	A-1	99 065,31	14,07	F	Taux fixe à 4.77 %	4,840	5 134,07	4 791,05	0,00	4 231,60
A0113295-1	N	0,00	A-1	156 007,23	10,90	F	Taux fixe à 4.06 %	4,122	11 494,69	6 160,36	0,00	570,42
A0114045000	N	0,00	A-1	141 493,88	21,48	F	Taux fixe à 3.99 %	4,050	4 250,95	5 582,53	0,00	76,06
A0115193000	N	0,00	A-1	666 171,36	12,98	V	(Euribor 3M + 1.33)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,555	47 261,50	26 564,39	0,00	430,21
A0116190000	N	0,00	A-1	20 417,90	3,23	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	5 038,35	177,64	0,00	102,21
A0116290000	N	0,00	A-1	400 873,10	15,98	F	Taux fixe à 1.57 %	1,579	22 218,60	6 163,31	0,00	82,57
A0117542000	N	0,00	A-1	68 055,60	24,46	F	Taux fixe à 2.4 %	2,457	2 777,76	1 630,60	0,00	69,63
A0117550000	N	0,00	A-1	71 498,98	19,07	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2 928,04	1 465,73	0,00	1 308,09
A0117755000	N	0,00	A-1	550 094,09	19,23	F	Taux fixe à 1.82 %	1,820	23 048,70	10 011,71	0,00	7 327,39
A0120052	N	0,00	A-1	253 069,70	5,15	F	Taux fixe à 4.65 %	4,802	43 533,67	11 166,41	0,00	974,34
AR010135 (AR01135)	N	0,00	A-1	23 770,05	2,08	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	7 659,98	808,18	0,00	500,57
AR010171	N	0,00	A-1	138 624,26	9,23	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	11 145,69	6 515,34	0,00	4 576,83
AR010182000	N	0,00	A-1	915,14	0,15	F	Taux fixe à 4.52 %	4,665	915,14	10,57	0,00	0,00
AR010215 - CE	N	0,00	A-1	65 113,24	14,25	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	3 044,84	3 177,53	0,00	2 263,29
AR010243000/001	N	0,00	A-1	47 969,81	8,98	F	Taux fixe à 4.01 %	4,131	4 509,94	1 881,86	0,00	29,05
AR010243000/002	N	0,00	A-1	150 586,01	9,40	F	Taux fixe à 4.02 %	4,141	13 263,29	5 935,83	0,00	552,04
AR010281	N	0,00	A-1	13 487,00	2,15	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	4 324,77	525,99	0,00	302,74
AR010317	N	0,00	A-1	73 237,95	3,25	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	17 152,06	3 200,50	0,00	1 831,40

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
AR013263	N	0,00	A-1	54 948,67	8,15	F	Taux fixe à 6.1 %	6,100	4 762,03	3 351,87	0,00	2 593,68
CO0561 ex 158753	N	0,00	A-1	25 000,00	1,77	V	(TAG 12M(Postfixé) + 0.1)-Floor -0.1 sur TAG	2,512	12 500,00	627,59	0,00	84,48
MIN519017EUR-001	N	0,00	A-1	47,44	0,08	V	12M(Postfixé) (Euribor 3M + 0.16)-Floor -0.16 sur Euribor 3M	1,840	47,44	0,22	0,00	0,00
MIN519703EUR	N	0,00	A-1	105 929,25	14,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	2,570	5 611,00	2 754,59	0,00	838,85
MIN519711EUR	N	0,00	A-1	43 028,98	12,42	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	2 472,82	2 030,97	0,00	1 111,33
MIN519712EUR	N	0,00	A-1	28 586,87	12,42	F	Taux fixe à 4.11 %	4,110	1 707,45	1 174,92	0,00	641,37
MIN521812EUR/001	N	0,00	A-1	336 363,70	14,83	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	1,819	22 424,24	8 709,00	0,00	1 600,41
MIN521812EUR/002	N	0,00	A-1	500 000,20	14,83	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	1,819	33 333,32	12 945,81	0,00	2 378,99
MIN521812EUR/003	N	0,00	A-1	500 000,20	14,83	V	(Euribor 3M + 0.14)-Floor -0.14 sur Euribor 3M	1,819	33 333,32	12 945,81	0,00	2 378,99
MIN522217EUR/001	N	0,00	A-1	62 695,74	14,08	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	2 973,92	2 940,43	0,00	2 559,76
MIN522222EUR	N	0,00	B-1	1 527,39	0,00	C	Taux fixe 4.91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.29%)	5,076	1 527,39	19,17	0,00	0,00
MIN522797EUR	N	0,00	B-1	424 714,96	15,92	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,141	17 815,18	17 040,48	0,00	1 363,11
MON518245EUR	N	0,00	A-1	34 693,23	2,83	F	Taux fixe à 7.06 %	7,060	10 785,10	2 449,34	0,00	276,63

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON518246EUR	N	0,00	A-1	53 166,54	5,42	F	Taux fixe à 3.7 %	3,752	9 666,68	1 833,04	0,00	129,65
MON518247EUR	N	0,00	A-1	53 675,79	6,50	F	Taux fixe à 3.3 %	3,341	7 220,55	1 682,57	0,00	379,00
MON519333EUR/0520173/001	N	0,00	A-1	39 616,48	12,08	F	Taux fixe à 4.35 %	4,422	2 506,15	1 682,81	0,00	264,56
MON519335EUR	N	0,00	A-1	116 340,87	2,83	F	Taux fixe à 4.55 %	4,628	37 039,59	4 667,49	0,00	591,34
MON519336EUR/0520176/001	N	0,00	A-1	79 591,99	8,92	F	Taux fixe à 0.95 %	0,953	8 511,63	725,87	0,00	56,27
MON519458EUR	N	0,00	A-1	93 568,03	2,17	F	Taux fixe à 3.99 %	4,050	40 555,50	3 131,58	0,00	170,39
MON519661EUR	N	0,00	A-1	88 293,27	14,25	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	4 036,59	4 573,59	0,00	3 261,25
MON519672EUR/0520521/001	N	0,00	A-1	48 130,95	18,08	F	Taux fixe à 6.26 %	6,260	1 388,63	3 013,00	0,00	2 674,10
MON519675EUR	N	0,00	A-1	49 712,97	12,50	F	Taux fixe à 3.33 %	3,372	3 185,21	1 615,95	0,00	383,04
MON520888EUR	N	0,00	A-1	86 301,17	2,42	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	27 540,34	3 788,62	0,00	1 497,60
MON522075EUR	N	0,00	A-1	5 521,45	0,67	F	Taux fixe à 5.9 %	5,900	5 521,45	325,74	0,00	0,00
MON522107EUR	N	0,00	A-1	32 777,05	4,00	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	6 050,34	1 229,14	0,00	999,47
MON522108EUR	N	0,00	A-1	18 959,60	1,08	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	9 254,47	923,33	0,00	431,23
MON522711EUR	N	0,00	A-1	83 306,55	2,08	F	Taux fixe à 3.56 %	3,560	26 803,38	2 965,71	0,00	1 838,30
MON522916EUR	N	0,00	A-1	96 795,43	5,92	F	Taux fixe à 3.6 %	3,703	14 196,83	3 340,21	0,00	247,80
MON524781EUR	N	0,00	A-1	16 892,94	3,17	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	3 965,11	712,88	0,00	453,12
MON540996EUR	N	0,00	A-1	887 556,52	9,08	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	89 754,83	13 664,17	0,00	2 092,02
MON542087EUR	N	0,00	A-1	1 950 000,00	9,58	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,118	200 000,00	55 197,84	0,00	9 767,04
MPH520604EUR	N	0,00	A-1	14 405,05	0,83	F	Taux fixe à 4.99 %	5,084	14 405,06	451,90	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		474 827,50					23 189,50	16 323,52	0,00	3 241,76
LT080512	N	0,00	A-1	474 827,50	14,79	F	Taux fixe à 3.4 %	3,494	23 189,50	16 323,52	0,00	3 241,76

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE - BS - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 606 783,58					1 544 176,58	479 078,04	0,00	146 735,80

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN522222EUR	SFIL CAFFIL	25 735,33	1 527,39	1	4,25		Taux fixe 4.91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.29%)	Taux fixe 4.91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.29%)	0,00	Taux fixe 4.91% à barrière 6% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.29%)	5,076	19,17	0,00	0,01
MIN522797EUR	SFIL CAFFIL	501 644,24	424 714,96	1	30,00		(Euribor 3M-Floor -0.15 sur Euribor 3M) + 0.15	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	516 270,53	Taux fixe 4.02% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	4,141	17 040,48	0,00	2,72
TOTAL (B)		527 379,57	426 242,35						516 270,53			17 059,65	0,00	2,73
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		527 379,57	426 242,35						516 270,53			17 059,65	0,00	2,73

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	105	0	0	0	0	
	% de l'encours	97,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 180 541,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	2,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	426 242,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concessions et droits similaires, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2	23/11/2020
L	Frais d'étude	5	23/11/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	23/11/2020
L	Frais d'insertion	5	23/11/2020
L	Vélos, scooters...	3	23/11/2020
L	Véhicules légers	6	23/11/2020
L	Camions et véhicules industriels	8	23/11/2020
L	Mobilier	10	23/11/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	23/11/2020
L	Matériel techn et électronique : organes de régul appareil de laboratoire, install traitement	7	23/11/2020
L	Installation et matériel de chauffage, appareils de levage, installations de ventilation	15	23/11/2020
L	Matériel électromécanique	10	23/11/2020
L	Compteurs	10	23/11/2020
L	Travaux électriques et automatismes	10	23/11/2020
L	Bâtiments légers, Abris, garages, ateliers	15	23/11/2020
L	Aménagements de bâtiments et de terrains, installations électriques et téléphoniques	20	23/11/2020
L	Constructions (bâtiments durables)	40	23/11/2020
L	Ouvrages de génie civil	40	23/11/2020
L	Réseaux d'eau et d'assainissement	50	23/11/2020
L	Postes de refoulement ou de relevage	20	23/11/2020
L	Chambres à vannes, puits, réservoirs	40	23/11/2020
L	Subventions d'équipement versées aux organismes publics	15	23/11/2020
L	Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	23/11/2020
L	Subventions transférables reprises des syndicats dissous et communes	30	23/11/2020
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	26/09/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	10 000,00		4 935,00	14 935,00	0,00	14 935,00
CET (Compte épargne Temps)	10 000,00	31/12/2021	4 935,00	14 935,00	0,00	14 935,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	10 000,00		4 935,00	14 935,00	0,00	14 935,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 2 915 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 750 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 750 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 165 000,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 165 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 915 000,00	2 297 428,70	0,00	5 212 428,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 4 763 419,35	5 023 909,05	VI 5 023 909,05
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 763 419,35	5 023 909,05	5 023 909,05
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 950 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	1 813 419,35	5 023 909,05	5 023 909,05

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	9 787 328,40	0,00	7 935 586,33	0,00	17 722 914,73

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 5 212 428,70
Ressources propres disponibles	VIII 17 722 914,73
Solde	IX = VIII – IV (5) 12 510 486,03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Assainissement (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	5 251 000,00
611	Sous-traitance générale	3 980 000,00
6068	Autres matières et fournitures	44 000,00
61558	Autres biens mobiliers	45 000,00
61521	Bâtiments publics	25 000,00
6135	Locations mobilières	3 000,00
61523	Réseaux	450 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 000,00
618	Divers	60 000,00
61528	Autres	20 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	30 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,)	590 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	200 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		5 451 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		5 451 000,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 200 000,00
70613	Participations pour assainissement collectif	1 200 000,00
74	Subventions d'exploitation	120 000,00
741	Primes d'épuration	120 000,00
75	Autres produits de gestion courante	391 000,00
7588	Autres	1 000,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	390 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		1 711 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		1 711 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrive en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Communication (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Informatique (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Assainissement (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	52 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		52 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		52 000,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Communication (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		10 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		10 000,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Informatique (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		15 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		15 000,00

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	12 070 891,37
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	6,00	1,00	7,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif terr.	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	0,00	24,00	16,00	6,00	22,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	8,00	0,00	8,00	6,00	1,00	7,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	0,00	4,00	4,00
Technicien principal de 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		32,00	0,00	32,00	22,00	7,00	29,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	3-4	CDI
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	452	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	395	0,00	3-1	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	444	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	381	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
01/01/2018 - Concession	VEOLIA - Assainissement pour Chamrousse	VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux	Société en Commandite par Actions	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
27/05/2019 - Part en capital	SPL Eaux de Grenoble Alpes - Ex SIEC	Société Publique Locale Eaux de Grenoble Alpes	Société Publique Locale	60,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 74

Nombre de membres présents : 55

Nombre de suffrages exprimés : 67

VOTES :

Pour : 67

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/06/2023

Présenté par (1) Le président,

A Allevard le 26/06/2023

(1) Le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Allevard, le 26/12/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ARMANET cédrick (Pvr à Cécile ROBIN)	
AYACHE Patrick (Pvr à Annie RAGOLA)	
BAGA Patricia	
BAILE Henri	
BASSET Michel	
BAUDAIN Philippe	
BEAU Patrick	
BELLIN-CROYAT Michel	
BENOIT Claude	
BERNIGAUD François (Pvr à Coralie BOURDELAIN)	
BESSON Anne-Françoise	
BONNET Dominique	
BORG Christophe	
BOURDELAIN Coralie	
CHAMON Karim	
CLAPPAZ Jean-François	
COHARD Alexandra	
COHARD Roger	
CONRY Cécile	
CURT Isabelle	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DESTANNE DE BERNIS Brigitte	
DULONG Brigitte	
DUPON Agnès	
DURET Christophe	
ENGRAND Christophe (Pvr à Françoise MIDALI)	
FEROTIN Thierry	
FLAMAND Michèle	
FORTE Pierre	
FRAGOLA Annie	
GADEL Nelly (pvr à Youcef TABET)	
GELLENS Claudine	
GENESTIER Philippe	
GENTY Iлона	
GERBAUX Martin	
GUICHARD Annick	
GUILLUY Alain	
JACQUIN Mylène	
JURADO Joseph	
KOHLI Martine	
LATARGE Richard	
LENOIRE Hervé	
LORENTZ Julien	
LORIMIER Philippe (pvr à Henri BAILE)	
MATHIEU Marie-Béatrice (pvr à Jean-François CLAPPAZ)	
MEGRET Christelle	
MIDALI Françoise	
MILLET Régine	
MONNET Robert	
MONTEIL Clara	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MOREAU Emmanuelle (Pvr à Christophe SUSZYLO)	
OLLEON François	
PETEX Valérie (Pvr à Olivier SALVETTI)	
POMMELET Serge	
QUINETTE MOURAT Claire (Pvr à Martin GERBAUX)	
RACCURT Guillaume	
RAFFIN Adrian	
REBBOAH Sidney	
REBUFFET GIRAUD Franck	
RIVENS Sophie	
ROBIN Cécile	
ROZIAU Olivier	
SALVETTI Olivier	
SOMME Franck	
SORREL Brigitte	
STEFANI François	
SUSZYLO Christophe	
TABET Youcef	
TANI Annie (Pvr à Serge POMMELET)	
THERY Laurence (Pvr à Claude BENOIT)	
TORRECILLAS Jean-Claude	
VENTURINI Martine	
VIDEAU Françoise	
VILLARINO Régine	
VYNCK Damien	

Certifié exécutoire par (1) Le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.